

MARS 2019



**JE TRAVAILLE  
DONC  
JE SUIS CGT**

JOURNAL DES ELUS ET MANDATES CGT AU CE DONC



## Déclaration CGT

### Dans ce numéro :

- P 1 Déclaration CGT
- P 2 Fermeture de boutiques  
Boutiques :
- P 3 Ouverture dimanche et jours fériés
- P 3 Budget 2019 du CE
- P 3 Budget 2019 du CE
- P 4 Emplois

La situation sociale en France est marquée par l'expression diverse et multiple d'un mécontentement social grandissant, par l'aspiration à une véritable justice sociale et fiscale, par la dénonciation des reculs sur les libertés publiques comme individuelles. Les mouvements actuels sont l'expression d'une profonde crise sociale.

Alors que les annonces du Président de la République et de son gouvernement ne répondent pas aux attentes, ils détournent l'attention des vrais problèmes et excluent les syndicats du dialogue. Président et Gouvernement, vont même jusqu'à dénigrer les corps intermédiaires, mentant honteusement sur la représentativité réelle des syndicats ; ils perdraient régulièrement des adhérents ?

La vérité : les partis politiques ne communiquent guère sur le nombre réel de leurs adhérents. Pour cause, le nombre d'adhérents dans les 5 grandes centrales syndicales de ce pays sont bien supérieur à celui des partis politiques (3 à 6 fois). Alors qui a une meilleure représentativité ? La vérité n'est en tout cas, pas dans les paroles du Président et de son gouvernement. Les Corps intermédiaires et la CGT sont donc incontournables dans le débat national et dans les entreprises.

En parallèle, le patronat et particulièrement celui des grands groupes comme le nôtre, porte une grande responsabilité dans l'exaspération sociale. C'est dans les entreprises et les services publics que les salariés sont considérés comme un coût et non comme une RICHESSE. C'est là que les conditions de travail se dégradent.

A Orange, les salariés attendent et exigent des actes forts en faveur de l'emploi, des augmentations de salaires, de la reconnaissance et des conditions de travail. Pour exemple, après la dernière réunion de négociations salariales en cours. Les propositions patronales sont à nouveau ridicules, pourtant, en décembre Stéphane Richard affirmait **« Je crois qu'aujourd'hui on ferait une grave erreur si on ignorait ce qui se passe autour de nous (...) Il va falloir qu'on lâche du lest »**.

La position de la direction ne présage rien de bon et elle ne semble pas vouloir prendre en compte la position unanime des OS ; elle préfère écourter la séance prévue sur la journée. La CGT craint que la direction ne se contente d'une nouvelle foi d'une décision unilatérale. Les négociations s'annoncent compliquées. La mobilisation des salariés est essentielle pour créer le rapport de force nécessaire pour faire reculer la direction et obtenir un accord à la hauteur des attentes des salariés.

Privée de résultats de négociation en 2018, il ne peut en être de même en 2019.

## **Dématérialisation du réseau de vente ? Désintégration du vivier de salariés !!! Que du bétail !!! Quelle honte !!!**

Bayeux, Dreux et Fécamp passeront très prochainement à la Générale De Téléphonie, encore trois fermetures. La Direction pensait en faire une énième formalité, mais c'était sans compter sur la CGT ainsi que les élus de toutes les organisations syndicales.

Deux axes à ce dossier : Stratégie commerciale et gestion humaine des salariés.

En ce qui concerne le commercial, seul la CGT ne peut pas lutter contre la politique de fermeture des boutiques Orange. Il faudrait une large mobilisation des salariés pour pouvoir entrevoir une inversion de la tendance.

En ce qui concerne la gestion humaine, les choses sont devenues différentes lors de ce Comité d'Etablissement. La CGT avec les autres organisations syndicales ont fait la démonstration de la gestion inhumaine des trois fermetures de boutiques.

De suspension en reprise de séance, nous avons obligé la direction à revenir à la table des négociations.

Pour les élus CGT, les exigences sont simples :

**Il faut des mesures de prévention et d'accompagnement des salariés dignes. Il faudra préciser dans l'accord les modalités pratiques de l'accompagnement financier, organisationnel et faciliter l'accès à un nouveau poste.**

**Les salariés impactés par le projet ne doivent pas subir de dégradation de leur pouvoir d'achat.**

**Les salariés ne doivent pas voir leurs conditions de travail se dégrader notamment en matière d'horaires sur leur nouvelle situation professionnelle.**

**Pour l'accès à l'emploi, l'entreprise doit faciliter l'ouverture de postes dans toutes les unités à proximité des souhaits des salariés.**

Les négociateurs CGT sont fermes sur ces grands principes. Pour rappel, c'est la direction qui décide de la politique de son réseau de vente, elle doit en assumer les conséquences, pas les salariés. Beaucoup d'entre eux ont cons-

truit leur vie autour de leur lieu de travail, beaucoup aime leur métier et c'est bien Orange qui leur demande de bouleverser tout cela. Orange a les moyens de répondre à ces lourds désagréments.

Dans la listes de ces désagréments il y a par exemple la perte de la PVC qui pour beaucoup va créer un déséquilibre budgétaire des ménages ; idem pour le coût de garde d'enfants, des frais liés à des déménagements, de frais de transport qui se trouvent sérieusement augmentés, pour certains cela montera à plus de 500 € / mois. Ces situations sont inadmissibles, car l'entreprise propose de prendre que dans un délais très court ces frais, pourtant ils sont à comptabiliser sur du très long termes.

Et que dire des questions d'organisation, pour un grand nombre c'est un changement de métier et d'unité qui sont imposés et dans ce cas l'entreprise refuse d'avoir un accord DO qui imposerait des droits communs à l'ensemble des salariés impactés.

La CGT tient à interpeler l'ensemble des salariés, toutes unités confondues, ce qui arrive aux salariés des boutiques risque fort d'arriver aux autres. Il ne faut pas oublier que la direction a toujours un grand rêve : « EXTERNALISER TOUTES LES ACTIVITES » même si c'est un non sens de performance industrielle. L'important étant le profit à court terme loin devant l'intérêt des salariés.

**Rendez-vous prochainement avec la CGT pour suivre cette nouvelle phase de négociations.**



## Ouverture des boutiques exceptionnelles de fin d'année !!!

### Bilan 2018 contrasté ?

### Quelles perspectives 2019 ?

La direction commencerait-elle à se poser des questions sur l'opportunité ou pas des ouvertures exceptionnelles de boutiques de fin d'année ?

Elle commence à se rendre compte que ce n'est pas toujours rentable. Pour autant le dogme du MEDEF et du gouvernement d'ouvrir les magasins 24h/24, 7jours/7 ne les

quitte pas.

La réflexion patronale est en court : Comment ouvrir le plus possible sans que cela coûte ? Il est fort à parier que dans les prochaines semaines, elle nous annonce de nouveaux dispositifs sur propositions de nouvelles lois Macron.

Une chose est sûre, c'est que le dimanche, les jours fériés, le soir et la nuit sont des moments privilégiés pour les salariés afin de penser à autre chose que le travail.

Ce sont des temps de récupération physique et psychique de cette pression professionnelle de plus en plus forte. Ils permettent aussi de vivre et de structurer le cocon familiale, de se construire en société, avec les autres, à travers des activités associatives, sportives ou culturelles...

N'est-ce pas plus important que l'ouverture des dimanches et jours fériés ? Oui évidemment et certainement bien plus que la sacro sainte rémunération des actionnaires.

Alors refusons ces jours de travail qui déstructurent notre société. Imposons à nouveau le repos dominical avec deux jours consécutifs de repos. A qui sert ces jours de travail, les dimanches et les jours fériés ? Certainement pas aux salariés qui y sont contraints.

Le 15 août c'est férié



### Activités Sociales et Culturelles :

Pour les spectacles de fin d'année, les mêmes prestataires ont été reconduits pour Tours, Bourges, Caen, Rouen, et Le Havre quant à Orléans et Chartres une recherche de spectacle de cirque est en cours car très apprécié l'année dernière.

Les élus (Sud, CFDT et Cfe-Cgc) ont aussi décidé de redistribuer la réserve ASC sous forme de chèques vacances soumis au quotient familial pour les salariés présents avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ce qui d'autorité retirent les nouveaux salariés. Les élus CGT n'ont pas validé cette proposition y préférant de nombreux week-end à prix cassés pour tous les salariés de notre territoire.

### Budget du CE :

A l'ordre du jour, le vote du budget pour l'année 2019 seule la Cfe-Cgc s'est abstenue.

En fin d'année, aura lieu le passage en Comité Social et Economique, passage obligé par les fameuses ordonnances Macron. Cette nouvelle situation va d'ailleurs très certainement perturber le fonctionnement du CSE ainsi que les prestations qui pourraient en découler. Une seule solution pour un fonctionnement efficient : un vote massif CGT. Déjà, une chose est sûre, c'est que cette nouvelle situation, nous oblige à clôturer nos comptes avant les élections, soit le 31 octobre et nous prive d'un mois de budget 2019.

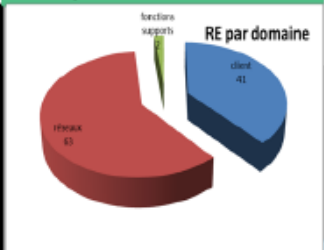
La Cgt vous invite à utiliser toutes vos possibilités de prestations avant cette date. La CGT reste à l'écoute des salariés afin de les satisfaire dans le respect des orientations sociales qu'elle défend de longues dates. La CGT défend le collectif, la solidarité, la proximité ainsi que la pérennité des prestations en direction des salariés. C'est pourquoi, en plus de proposer des ASC émancipatrices, au plus proche des salariés, la CGT s'attache à garantir une égalité de traitement entre ouvriers et cadres.



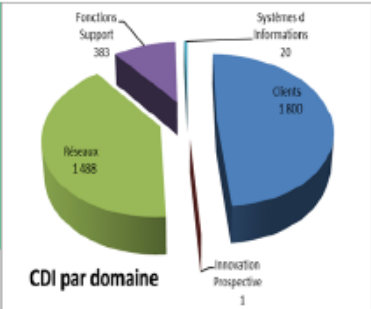
**Emplois :**  
**Chiffres clés**  
**décembre 2018**

**3712 CDI**  
-8,1% vs dec 2017  
**Taux féminisation**  
37,1 %  
**Âge moyen : 49,1 ans**  
**Age médian : 55 ans**

**106**  
**recrutements**  
**externes**  
**Taux de**  
**féminisation**  
**38,68%**



**-310**  
**Solde Entrée /**  
**sorties**



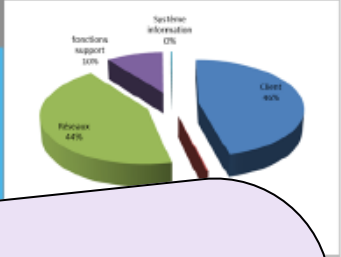
**20 CDD**  
**Taux de féminisation 75%**

**235**  
**Alternants**  
**Fin dec 2018**

**42**  
**intérim (moyenne**  
**mensuelle 2018)**

**1057 TPS / TPA**  
**84 Entrées TPS**

**-411 Départs**  
**définitifs**



**Que faut-il retenir de ce tableau ?**

- 1) Que les effectifs sont toujours en chute libre. Donc qu'il y a plus de sorties que d'entrées (-310)
  - 2) Que le taux de féminisations des CDD de 75 % est anormal face au taux de féminisation (37,1 %) chez Orange. Les femmes seraient-elles moins bien considérées que les hommes, puisqu'elles sont plus précarisées ?
  - 3) Que l'âge médian est à 55 ans, c'est-à-dire qu'il y a autant de salariés en dessous qu'au dessus de cet âge. C'est-à-dire que dans 7 ans au plus tard, la moitié des salariés seront potentiellement parti.
  - 4) Que 88% de tps partiels sont des TPS et que 60% des TPS sont en temps libérés.
  - 5) L'intérim passe de 47 à 42 effectifs de 2017 à 2018 (peu significatif)
  - 6) La sous-traitance « charge » passe de 604 à 572 effectifs de 2017 à 2018
  - 7) La sous-traitance « investissement » passe de 638 à 763 effectifs de 2017 à 2018
- Ces deux dernières lignes sont intéressantes, elles démontrent clairement que l'automatisation a un impact aussi sur la sous-traitance et qu'en ce qui concerne l'investissement, la politique est au remplacement des salariés Orange, notamment dans le technique par la sous-traitance.

**Orange ne sera bientôt plus maître de son réseau, pour la CGT, il y a danger pour l'entreprise.**



**BULLETIN DE SYNDICALISATION**

Je souhaite prendre contact

Nom - Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Entreprise - service : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

Je souhaite me syndiquer

**Vos élu-e-s Cgt :**  
Brigitte Baud, Houda David, Gaëlle Durand, Agnès Lignoux, Pierre Longuemare, Martial Ott, Jean Louis Renaud, Gilles Tranier  
**Représentant syndical Cgt :**  
Patrice Morin

Rejoignez le site Cgt du CEDONC grâce à ce flash code.

<http://www.cgt-ceftdonc.fr>  
Retrouvez les prestations ASC du CE DO NC, votre compte salarié et les prestations CCUES sur :  
<http://www.ce-orange.fr>



Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - Montreuil Cedex  
Tel : 01 48 18 54 00, fede@cgt-fapt.fr  
[www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr)